

Concours Académique – Fusil 300 m/Pistolet 25 m

Parrainage de la cible: Atedo AG, Sursee

Jour de tir	Vendredi 2 juillet 2021
Heure de tir	08h00–12h00
Participants	Membres de: <ul style="list-style-type: none"> – sociétés d'étudiants des hautes écoles suisses ou des hautes écoles spécialisées (corporations) et leurs anciens étudiants, – sociétés académiques suisses spécialisées, – sociétés d'étudiants des gymnases suisses et leurs anciens étudiants.
Licence	La licence de la FST n'est pas exigée.

Cible académique 300 m Fusil

Stand de tir	Installations de tir de Hüslenmoos, Emmen	
Armes de sport	Cat. A: Fusils standards, Fusils libres Cat. D: Fusils d'assaut 57-03 Cat. E: Fusils d'assaut 90, 57-02, Mousquetons	
	Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel de la fête au Centre de fête à la Caserne d'Emmen ou au stand de tir à Emmen.	
Cible	A10	
Programme de tir	– au maximum 5 coups d'essai – 6 coups, coup par coup, et 4 coups en série	
Positions	Mousquetons et Fusils standard Fusils libres Fusils d'assaut	couché bras francs pas couché sur bipied
	Tous les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé aux mousquetons ou couché bras francs aux Fusils libres.	
Taxe individuelle	Fr. 27.- (munition et taxes incluses) (Fr. 19.50 taxe de contrôle, Fr. 5.25 munition et Fr. 2.25 taxe environnementale)	

Prix	Tous les participants reçoivent un prix-souvenir.
Classement	Le rang est déterminé par le total des 10 coups. Cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.
Distinctions	Lors de la proclamation des résultats, les 3 premiers classés des catégories A et D/E reçoivent un prix spécial.

Insigne-couronne spécial	E/S	U21/V	U17/SV
Cat. A Fusils standard, Fusils libres	90	88	87
Cat. D F ass 57-03	86	84	83
Cat. E F ass 90, F ass 57-02, Mousquetons	84	82	81

Cible académique 25 m Pistolet

Stand de tir	Installations de tir de Hüslenmoos, Emmen
Armes de sport	Cat. D Pistolets à percussion annulaire (PPA) et Pistolets à percussion centrale (PPC) Cat. E Pistolets d'ordonnance (PO) Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel de la fête au Centre de fête à la Caserne d'Emmen ou au stand de tir à Emmen.
Cible	Cible vitesse ISSF, zone d'évaluation 5 à 10
Programme de tir	1 série de coups d'essai d'au maximum 5 coups en 50 secondes sans indications de temps 1 série à 5 coups en 50 secondes sans indication de temps 1 série à 5 coups en 40 secondes sans indication de temps 1 série à 5 coups en 30 secondes sans indication de temps
Taxe individuelle	Fr. 23.- (sans munition) (Fr. 18.- taxe de contrôle, Fr. 2.- Contribution de sport et de formation et Fr. 3.- taxe environnementale)
Prix	Tous les participants reçoivent un prix-souvenir.
Classement	Le total des 15 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le résultat respectivement de la 3e, puis de la 2e série, puis appui par l'âge.

Distinctions Lors de la proclamation des résultats, les 3 premiers classés des deux catégories reçoivent chacun la médaille-souvenir.

Insigne-couronne spécial	E/S	U21/V	U17/SV
Cat. D Pistolet à perc. Annulaire (PPA)	135	132	129
Pistolet à perc. Centrale (PPC)	135	132	129
Cat. E Pistolet d'ordonnance (PO)	129	126	123

Directives pour les concours de groupes

Participants Chaque société d'étudiants des hautes écoles suisses ou des hautes écoles spécialisées, sociétés académiques spécialisées ainsi que chaque société d'étudiants de gymnases suisses (anciens étudiants inclus) ont le droit de participer au concours et sont invitées à y prendre part avec autant de groupes qu'elle le souhaite.

4 membres ou anciens étudiants de la même corporation forment un groupe pour le Concours de groupes 300 m.

3 membres ou anciens étudiants de la même corporation forment un groupe pour le Concours de groupes 25 m.

Les participants ne peuvent participer qu'à un groupe par discipline.

Catégories Les Concours de groupes 300 m et 25 m sont disputés dans chacune des catégories. Le choix des armes de sport est libre.

Programme de tir Seuls les résultats de la Cible académique comptent.

Finance de groupe CHF 100.–

Prix de groupes Par distance, les prix suivants sont remis:

1^{er} rang Prix spécial

2^e rang Prix spécial

3^e rang Prix spécial

Tous les autres groupes reçoivent un prix-souvenir.

Les dons d'honneur offerts sont attribués de manière supplémentaire et selon les directives des donateurs.

Ordre de classement Le total respectivement des 4 résultats individuels 300 m, des 3 résultats individuels 25 m déterminent le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis respectivement par les meilleurs coups profonds 300 m et les meilleures 3^e séries à 25 m de l'ensemble du groupe.

Dispositions générales

- Inscription** Les sociétés d'étudiants, les écoles et les sociétés sont priées d'inscrire les participants jusqu'au 31 mars 2021. Le formulaire d'inscription officiel est disponible sur le site Web www.lu2020.ch (Tireurs/Concours spéciaux) et doit être dûment rempli.
De préférence, les inscriptions sont à transmettre par courriel à philippe.achermann@lu2020
- L'adresse postale:
Fête fédérale de tir Lucerne 2020
Journée académique
Case postale 2620
6002 Lucerne
- Les inscriptions directes des tireurs individuels remplissant les conditions de participation ne sont acceptées que si leur société d'étudiants ne participe pas à ce concours.
- Programme-cadre** Le programme-cadre est diffusé dès le 1^{er} janvier 2021 sur le site Web officiel et envoyé par courriel après l'inscription.
- Paiements** Après avoir enregistré l'inscription, les organisateurs de la fête établissent la facture pour la taxe individuelle de participation, la finance de groupe et les cartes commandées pour le banquet.
- La facture:
- est transmise par courriel selon les indications correspondantes au compte (un bulletin de versement peut être demandé, si nécessaire).
 - doit être réglée au plus tard jusqu'au 1^{er} juin 2021.
- Feuilles de stand** Les feuilles de stand peuvent être retirées par le président ou un autre membre autorisé de la société d'étudiants concernée le jour du concours, entre 07h00 et 10 h 00, au guichet «Concours spéciaux» dans les installations de tir de Hüslenmoos, Emmen.
- Mutations** Les mutations sont à effectuer le vendredi 2 juillet 2021 au guichet «Concours spéciaux» dans les installations de tir de Hüslenmoos, Emmen:
- les inscriptions de remplaçants,
 - les inscriptions tardives.

Les inscriptions de remplaçants et les inscriptions tardives doivent être visées par le président ou un membre autorisé de la société d'étudiants concernée.

Lors d'inscriptions de remplaçants, les feuilles de stand de l'ensemble des groupes doivent être présentées et ceci, avant que le premier tireur du groupe ait débuté le concours.

Les inscriptions tardives de groupes ne sont possibles **que dans des cas exceptionnels**. Aucun des tireurs de groupe annoncés ne doit avoir tiré la Concours académique; les feuilles de stand de l'ensemble du groupe doivent être présentées.

Les groupes inscrits et les tireurs individuels qui ne participent pas au concours perdent tous les droits au remboursement de leurs versements.

Rangeurs Pour le Concours académique, les cibles sont réservées. Aucune autre passe ne peut être tirée sur ces cibles.

Munition Pour le tir sur les cibles Fusil 300 m et Pistolet d'ordonnance 25 m, seule la munition d'ordonnance délivrée par l'organisation de la FFT peut être utilisée. Cette dernière peut être retirée au guichet «Munition» situé dans les installations de tir de Hüslenmoos, Emmen.

La munition d'ordonnance pour pistolets est vendue au prix suivants:
 – par cartouche 7.65 mm 40 ct.
 – par cartouche 9 mm 35 ct.

Les participants tirant à 25 m aux Pistolets à percussion annulaire ou à percussion centrale, apportent leur propre munition ou l'achète auprès de l'armurier officiel de la fête.

Distinctions Les insignes-couronne spéciaux sont à retirer, le jour du concours au guichet «Concours Spéciaux», au plus tard jusqu'à 15h00, sur présentation de la feuille de stand. Toute prétention ultérieure à recevoir la distinction n'est pas admise.

Proclamation des résultats La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu dès 15h00 au Centre de fête à la Caserne d'Emmen.

Plaintes

Les plaintes qui ne concernent que le déroulement des tirs ou les règles de tirs doivent être introduites jusqu'à la fin des tirs auprès de la surveillance du stand, laquelle décide immédiatement. On peut recourir par écrit auprès de la Division tir. Un recours éventuel contre la décision de la Division tir peut être introduit auprès de la Commission dirigeante de la FFT 2020, qui décide définitivement.

Les plaintes concernant le classement ou le déroulement du tir en général, sont à adresser à la Division Manifestations, par écrit et dûment motivées, dans le délai de 20 jours après le Concours académique. Un éventuel recours contre la décision de cette instance peut être introduit sous un délai de 20 jours dès sa notification, auprès de l'instance qui a pris la décision. Cette dernière le transmet sans délai et avec sa prise de position aux Organes juridictionnels de la FST.

Repas de midi

Un repas en commun pour les sociétés d'étudiants est organisé le vendredi 2 juillet 2021, dès 13h00, au Centre de fête à la Caserne d'Emmen (menu à CHF 28.-, boissons non comprises).

Les cartes de banquet doivent être acquittées en même temps que les taxes individuelles et les finances de groupe. La remise des cartes de banquet a lieu au guichet «Concours spéciaux» dans les installations de tir de Hüslenmoos, Emmen, en même temps que les feuilles de stand.

Des cartes de banquet supplémentaires, pour autant qu'elles soient disponibles, peuvent être obtenues au guichet «Concours spéciaux» jusqu'à 11h00.